

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation organisée par le groupe PIN d'ARISTOTE
du 25 au 29 mars 2024

Remplir une fiche par personne

Sujet : Formation Pérennisation et communication de l'information numérique

Lieu : Bibliothèque nationale de France – Site François Mitterrand

Responsable de Formation

Nom Prénom

Société

Adresse

Tél Email

Participant

Civilité Nom Prénom

Fonction

Société

Adresse

Tél Port Email

Adresse de facturation si elle est différente

Nom/Prénom

Société

Adresse

Tél Email

Chaque participant recevra par mail une convocation lui donnant toutes indications sur l'organisation matérielle.

Tarifs :

Pour le personnel des organismes et entreprises membres d'ARISTOTE :

BNF, ATOS, CEA, CERFACS, CINES, CIRAD, CNES, CNRS, ECOLE POLYTECHNIQUE, EDF R&D, GENCI, IFREMER, INA, MArmées, MEAE, MIM, MTES ONERA, REAL.NOT, SIAF, SYNCHROTRON SOLEIL, THALES.

PRIX H.T..... 1 500 €

TVA 20 %..... 300 €

TOTAL T.T.C..... 1 800 €

Pour le personnel des autres Organismes (public ou privé) :

PRIX H.T..... 2 200 €

TVA 20 %..... 440 €

TOTAL T.T.C..... 2 640 €

Date :

Signature :

demande d'attestation de présence

règlement joint

règlement par chèque à l'ordre d « Association ARISTOTE » ou par virement bancaire à réception de facture, celle-ci tenant lieu de convention de formation simplifiée

ARISTOTE : Association Loi de 1901.

Siège Social CEA/DSI/STC CEA Saclay 91191 GIF SUR YVETTE.

Secrétariat : Aristote, c/o Ecole Polytechnique; 91128 Palaiseau Cedex

Tél : 01 69 33 99 66 / Port : 07 72 33 67 17 / Messagerie : secretariat@association-aristote.fr

Aristote : SIREN: 380 286 948 / SIRET: 380 286 948 00027 / N° déclaration DIRECCTE IDF 11910685291

INFORMATIONS GENERALES

Modalités d'inscription

Retourner le bulletin rempli et signé avant le 29 février 2024, à l'adresse suivante :

Mme Katia CASTOR
Association ARISTOTE
Ecole Polytechnique
91128 PALAISEAU CEDEX

Envoyer un mail de préinscription à secretariat@association-aristote.fr avec vos coordonnées détaillées. Le nombre de places étant limité, les priorités seront basées sur l'ordre de réception de ces préinscriptions.

Chaque participant recevra une convocation lui donnant toutes les indications nécessaires sur l'organisation matérielle. Une copie de cette convocation sera adressée au signataire de l'inscription, accompagnée de la facture correspondante.

En cas d'annulation non compensée par un remplaçant au 29 février 2024, 100 % du montant de l'inscription sera facturé.

Les absences ne donnent lieu à aucune réduction.

Frais d'inscription

Le règlement doit accompagner le bulletin d'inscription ou parvenir à réception de facture (chèque à l'ordre de « Association Aristote », ou virement bancaire (IBAN : FR76 3000 4008 8600 0042 1466 411)).

Les frais d'inscription incluent la participation aux cours, l'ensemble de la documentation et le dernier déjeuner.

La facture envoyée tient lieu de convention de formation professionnelle simplifiée.

Conditions d'annulation et de report de l'action de formation

L'association ARISTOTE se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation au plus tard le 15 mars 2024 si le nombre de participants est insuffisant (inférieur à 10) pour assurer son bon déroulement ou pour des circonstances exceptionnelles.